



Valeur d'un vehicule accidenté

Par **fabalom**, le **24/01/2011** à **09:50**

Bonjour,rnrnSuite à un accident non responsable,je voudrais savoir combien va me remboursé l'assurance de ma voiture qui est une 205 essence de 1980.cette voiture me servait tous les jours pour aller à mon travail.(en bon état général contrôle technique ok)Maintenant sans véhicule,je voudrais savoir sur combien je vais pouvoir compter pour en racheter une autre car mon employeur ne va pas accepter mes retards journaliers à cause d'un accident non responsable.rnrnMerci par avance.rnrnCordialement

Par **chaber**, le **24/01/2011** à **10:41**

Bonjour,rnrnDans un accident non responsable, vous avez droit à la valeur de remplacement et non la valeur vénale (dite Argus)rnrnD'ores et déjà vous fournissez à l'expert le plus d'éléments possibles en votre faveur: copies des factures d'entretien et des gros frais engagésrnrnVous recherchez dans les journaux gratuits, les garages, sur Internet les valeurs marchandes d'un véhicule similaire au votre afin de contester éventuellement la proposition de l'expert.rnrnPar ailleurs, vous avez droit à des frais d'immobilisation ou de location de véhicule, des frais partiels de carte grise.... Il faudra certainement insister auprès de votre assureur qui devra vous indemniser au titre de la convention IDA